



LA TRIBUNE

des ingénieurs de l'aménagement

ORGANE DU SYNDICAT NATIONAL DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

sommaire

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <p>1 Edito</p> <p>2 Le SNITPECT t'a informé
Le SNITPECT y était</p> | <p>3 RGPP : Décryptage
d'un blitzkrieg</p> <p>10 Orientations 2008</p> | <p>15 Le Grenelle, et après ?</p> <p>16 Brèves</p> <p>21 Ils nous ont quittés</p> | <p>22 Le SNITPECT
mode d'emploi</p> <p>24 Nos sections en action</p> |
|---|--|--|--|

éditorial Gilles PAQUIER, secrétaire général

2008 : Quel projet, quelle organisation pour le MEDAD et ses services déconcentrés ?

Cher camarade,

La commission exécutive, le bureau national, les élus à la CAP et l'équipe de la permanence te présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2008.

Notre congrès des 13 et 14 décembre 2007 a été riche d'échanges, de revendications, tant sur les sujets transversaux telle que la structuration du MEDAD que sur les aspects catégoriels. Il a été marqué par les premières conclusions, du 12 décembre 2007, de la révision générale des politiques publiques. Cette démarche initiée par le président de la République, à l'instar de celle réalisée il y a quelques années au Canada, sous des atours trompeurs de clarification et de simplification administrative et d'amélioration du sort des fonctionnaires, cache mal qu'elle est guidée par le seul dogme de la réduction du déficit budgétaire et donc de la baisse des effectifs de la fonction publique d'Etat ; elle impose la réorganisation et la suppression de structures sans s'interroger sur les missions et l'architecture adaptée des services pour les assurer. C'est notamment le cas pour le MEDAD.

Ainsi, les premières conclusions annoncent la création des DRDD (que le SNITPECT préfère continuer à appeler DREDAD), regroupement des DRE, DRIRE et DIREN, mais aussi la généralisation des DDEA alors qu'il n'y a aucune réflexion tant au niveau national que régional pour analyser finement les missions du MAP et des autres départements ministériels qui officient dans le champ de l'aménagement durable des territoires.

Le congrès a revendiqué que le ministre du MEDAD annonce un projet ambitieux pour son ministère et les missions induites. Mais aujourd'hui, aucun ministre ne décide sans être préalablement passé sous les fourches caudines de la RGPP et sans avoir les instructions de la plus haute autorité de l'Etat.

Sans surprise, le CTPM du 18 décembre 2007 a confirmé que le MEDAD ne disposait d'aucun projet ambitieux malgré les annonces, d'ailleurs contradictoires, portées par le ministre, sous couvert du Grenelle de l'environnement, mais qu'au contraire le service public de l'aménagement durable des territoires était en danger et ferait l'objet, en avril 2008, d'une réorganisation sans précédent qui risque de mettre fin à tout jamais aux services de proximité, à l'ingénierie publique, à l'analyse technique en transformant les DDEA en directions de préfecture, voire en les externalisant ou les supprimant. C'est donc nos métiers d'ingénieurs et leurs lieux d'exercice qui risquent de disparaître au profit de missions purement régaliennes.

Depuis 2003, plusieurs rapports au congrès ont traité de l'organisation territoriale de l'Etat, de son rôle d'ensemblier, de la nécessité de disposer d'un niveau régional porteur et coordonnateur des politiques publiques et d'un niveau départemental centré sur l'opérationnel ; mais il importe que chacun reste distinct du représentant local de l'Etat, et dispose des compétences techniques nécessaires à l'analyse des problématiques des territoires afin d'éclairer ses décisions.

La RGPP risque fort d'entraîner le MEDAD dans une toute autre organisation qui ne permettra plus cette analyse indépendante de tout contexte politique.

Le SNITPECT-FO se mobilisera au sein de la FEETS et de FO pour la sauvegarde du service public et pour le maintien de services déconcentrés hors des préfectures.

Les revendications catégorielles pour l'année 2008 sont exprimées dans cette tribune mais elles n'ont de sens qu'avec un projet ambitieux pour le MEDAD et des services déconcentrés structurés pour les besoins du service public de l'aménagement durable des territoires.

La sauvegarde de nos métiers d'ingénieurs, la pertinence de nos analyses et l'existence même d'un corps d'ingénieurs au MEDAD passe par notre mobilisation, notre action et le rapport de force que nous saurons encore instaurer pour continuer à progresser collectivement et donc individuellement.

Je t'invite donc à participer à la vie de ta section pour construire les revendications de demain et prendre part activement à la sauvegarde du service public de l'aménagement et du développement durables des territoires.

Tous mes remerciements à Pascal Pavageau pour son investissement de tous les instants au sein de notre syndicat et pour la voie du progrès collectif et individuel dans lequel il nous a inscrits.

Excellente année 2008.